

Immigration, pénurie de la main-d'œuvre et santé-sécurité au travail au congrès du conseil central

Québec, 20 juin 2019. – Le congrès du Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches (CSN) se penchera aujourd'hui sur des questions brûlantes d'actualité pour les syndiqués de la région. Il sera notamment question d'immigration et de pénurie de main-d'œuvre ainsi que de santé-sécurité au travail.

En avant-midi, vers 9 h 30, Guillaume Cliche Rivard donnera une conférence sur les questions de l'immigration et de la pénurie de main-d'œuvre.

« Lors du prochain mandat, pas moins des deux tiers des membres que nous représentons seront en renouvellement de leur convention collective et nous comptons bien les appuyer », explique Ann Ann Gingras, présidente du conseil central, « le contexte de pénurie et de rareté de main-d'œuvre a des impacts réels sur l'organisation du travail et l'alourdissement des tâches. C'est important de s'en occuper syndicalement pour prendre les devants dans la recherche de solutions. Les patrons comptent beaucoup sur l'immigration et, effectivement, ça peut améliorer la situation à court terme. Mais ce n'est pas une panacée et, encore là, il faut se demander de quel type d'immigration il s'agit. Est-ce que l'on parle de travailleuses et de travailleurs temporaires que l'on renvoie après usage ou bien d'une immigration planifiée avec tout le soutien nécessaire à son intégration ? Ce sont des questions qui nous interpellent et sur lesquelles nous ferons le point. »

Santé-sécurité au travail

En après-midi, à 14 h, un panel qui promet d'être haut en couleur portera sur la réforme annoncée des lois en santé-sécurité au travail. Afin d'alimenter les réflexions des congressistes, quatre panélistes aux vues divergentes ont été invités. Il s'agit de syndicalistes, mais également d'un ancien membre du conseil d'administration de la CSST (aujourd'hui CNESST), d'une personne d'un groupe de défense des personnes accidentées du travail et d'un procureur patronal dans le domaine de la santé-sécurité au travail.

« On est dans un contexte où le ministre du Travail annonce une réforme des lois en santé-sécurité au travail », explique Ann Gingras, « Sauf que savoir que Jean Boulet œuvrait, avant d'être élu, comme procureur patronal est profondément inquiétant. C'est pour ça qu'il faut faire le point sur les changements urgents à apporter aux lois pour s'assurer que les milieux de travail soient sains et sécuritaires pour les salarié-es. »

À propos du conseil central

Fondé en 1918, le Conseil central de Québec–Chaudière-Appalaches (CSN) regroupe les syndicats CSN sur le territoire de la Capitale-Nationale et de la région de Chaudière-Appalaches. Il représente 240 syndicats et plus de 45 000 membres dans tous les secteurs d'activité.

- 30 -

Pour information :

Nicolas Lefebvre Legault, conseiller à l'information
418 997-6726 ou nicolas.lefebvrelegault@csn.qc.ca